

# ARTICULER L'ORAL ET L'ÉCRIT EN ASL

Comment penser la chaîne qui va de l'oral à l'écrit ?

## LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

À partir d'une situation qui permet de travailler des compétences d'oral et d'écrit, vous voyez comment créer vos séances et séquences en tenant compte des besoins de vos participant-es.

### PUBLIC

- Formateur-rices-animateur-rices
- Coordinateur-rices

### PRÉ-REQUIS

- Avoir suivi la formation « Découvrir les ASL »

### OBJECTIFS

- Identifier des compétences à l'oral et à l'écrit et établir une progression
- Articuler l'oral et l'écrit pour faciliter les apprentissages
- Utiliser et didactiser des situations et supports de la vie quotidienne
- Faire produire et mémoriser
- Proposer des activités au service de leur remobilisation dans la vie quotidienne
- Remobiliser les apprentissages dans la vie quotidienne

## CONTENUS

- Objectifs et progression
- Activités de mémorisation
- Durée de l'apprentissage et résultats visés
- Supports authentiques

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET SUPPORTS

- Pédagogie active alternant apports théoriques et mises en activité des participant-es
- Progression allant de l'analyse à l'utilisation des supports
- Travail en sous-groupes ou en binômes.
- Diversification des supports facilitant l'appropriation des contenus
- Analyse d'outils pédagogiques

## DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation initiale et finale permettant la vérification des connaissances
- Suivi : les ressources sont mutualisées sur le site [www.aslweb.fr](http://www.aslweb.fr)
- Une attestation de présence est remise à chaque participant

### DURÉE

1 journée de formation, de 9h à 17h.  
Nombre d'heures de formation : **7 heures**

### DATES DES FORMATIONS

À consulter en ligne sur [www.aslweb.fr](http://www.aslweb.fr)

**INSCRIPTIONS** En ligne sur [www.aslweb.fr](http://www.aslweb.fr)

**CONDITIONS DE RÈGLEMENT** Une confirmation est envoyée une semaine avant la date de la formation. Le règlement est attendu au plus tard le jour de la formation. En cas d'absence non justifiée ou dans un délai de moins de 48h, la formation devra être réglée en totalité.

**CONTACTS** Adjointe administrative : [contact@radya.fr](mailto:contact@radya.fr) • 01 83 89 45 08  
Équipe formation et référente handicap : [formations.radya@gmail.com](mailto:formations.radya@gmail.com)